

Collège d'Elbeuf en sureffectif : le Département propose des solutions en attendant 2022

en attendant la révision de la sectorisation des écoles de l'agglomération d'Elbeuf, le Département a mis en place des mesures contre les effets du sureffectif au collège Mandela.



Le Département a mis en place différentes mesures pour limiter les effets du sureffectif au collège Mandela en attendant la révision de la sectorisation des écoles primaires du territoire d'Elbeuf.

Jeudi 11 mars dernier, les personnels du collège Nelson-Mandela d'Elbeuf se sont, en grande majorité, mis en grève pour alerter sur les conditions d'accueil de l'établissement. Une situation que de nombreux acteurs du territoire déplorent.

Le département, explique que « dès le 11 janvier dernier, Nicolas Bertrand, vice-président du département chargé de l'Éducation et de la Jeunesse, et Olivier Wambecke, directeur départemental des services de l'Éducation nationale, organisaient une réunion

avec les maires et représentants des communes du secteur (Elbeuf, Caudebec-lès-Elbeuf, Saint-Pierre-lès-Elbeuf, La Londe, Saint-Aubin-lès-Elbeuf). »

Le but de cette réunion était justement de « diminuer la pression » au sein du collège Mandela et d'y conserver de « bonnes conditions d'enseignement ».

[Elbeuf : Le collège Nelson-Mandela au bord de l'explosion ?](#)

Pas vers Saint-Aubin

Parmi les solutions proposées se trouvait l'affectation une partie des élèves de l'école élémentaire Jules-Michelet d'Elbeuf vers le collège Arthur-Rimbaud de Saint-Aubin-lès-Elbeuf. Mais cette idée n'a pas été retenue « car elle obligeait les enfants et adolescents concernés à traverser le pont Jean-Jaurès, peu adapté aux circulations piétonnes et douces ».

Le Département, dans un communiqué précise que « les élus ont finalement convergé vers l'idée d'une nouvelle sectorisation des écoles primaires de la ville d'Elbeuf pour qu'elle soit mieux adaptée à la répartition géographique des collèges, permettant à davantage d'Elbeuviens de poursuivre leur scolarité au collège Cousteau de Caudebec-lès-Elbeuf ».

Avant de préciser que « le maire d'Elbeuf, s'il a accepté ce principe, a demandé qu'on lui accorde du temps pour mener ce travail, expliquant le report à 2022 de l'effectivité de la mise en œuvre de la nouvelle carte scolaire. Position réaffirmée dès le lendemain, 12 janvier, à l'occasion d'une réunion technique à la mairie d'Elbeuf ».

En effet, dans un précédent article du Journal d'Elbeuf, Djoudé Merabet, le maire d'Elbeuf, indiquait que « Caudebec accueillant les élèves, il faudra compter sur un nouvel aménagement des horaires de transports en commun et pour les élèves pouvant se rendre à pied, il sera nécessaire d'aménager des espaces piétons sécurisés ».

Des solutions en attendant ?

La Seine-Maritime rajoute que « prenant acte de ce souhait du maire de différer à 2022 toute décision utile, il a pris plusieurs mesures pour accompagner dès maintenant le collège Nelson-Mandela dans cette période transitoire ».

Comme l'installation de quatre classes modulaires, la mise à disposition de deux classes mobiles informatiques, la réalisation d'études de faisabilité de l'allongement de la ligne de dépose plateaux de la restauration pour faciliter le travail de la plonge et la transformation du patio connexe à la salle de restauration pour gagner de l'espace en places assises, ainsi que « l'octroi de moyens supplémentaires en personnels techniques pour soulager le travail des 10 agents du Département chargés de l'entretien, de la maintenance, de l'accueil et de la restauration. »